

FCP de droit français

SMJ SELECTION

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : OTEA CAPITAL
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

OTEA CAPITAL - 25 rue Quentin Bauchart - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe(s)	46
Caractéristiques de l'OPC	47

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SMJ SELECTION - C (ISIN : FR001400H0X8)

Nom de l'initiateur | Otea Capital

Site internet | <https://www.otea-capital.fr>

Contact | Appelez le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations

Autorité compétente | L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.

Date de production | 31/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée | La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs | L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur la durée de placement recommandée (5 ans), une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis, au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une exposition aux marchés d'actions et de taux. La gestion étant discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer significativement de celle de son indicateur de référence.

Le FCP sera exposé :

De 0 à 70% en actions de sociétés européennes et étrangères en direct et/ou via OPCVM et fonds d'investissements actions, sans contrainte en termes de capitalisation, secteurs d'activités économiques ou de zones géographiques. Les placements en OPCVM, fonds d'investissements et FIA libellés dans une devise autre que celle de référence, seront limités à 50% de l'actif net du FCP. L'exposition maximale du fonds aux pays émergents est 40% et celle aux petites et moyennes capitalisations est 20%.

De 0 à 100% de l'actif net en titres de créance de sociétés européennes ou d'Etats (Europe / Amérique du Nord), autres instruments du marché monétaire et titres obligataires en direct et par l'intermédiaire d'OPCVM et fonds d'investissement de taux et diversifié. Les investissements en titres non notés et/ou non Investment Grade (Titres spéculatifs) seront autorisés dans la limite de 30% de l'actif net. La sensibilité de la partie taux du portefeuille se situera dans une fourchette comprise entre -0 à +10.

De 0 à 100% de l'actif net en OPCVM et fonds d'investissements à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle.

OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale exposés sur les pays émergents jusqu'à de 40% de l'actif net.

OPCVM et fonds d'investissement à vocation générale gérés par OTEA CAPITAL jusqu'à 25 % de l'actif net.

Instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition aux risques actions, taux et change, dans la limite d'un risque global de 100% de l'actif net du fonds.

Marché des changes au travers d'options de change à terme, de gré à gré, sur marché organisé ou réglementé.

Titres intégrant des dérivés : Bons de souscription d'actions (BSA) et certificats (exclusivement dans le cadre d'optimisation des dividendes d'actions étrangères) dans un but de couverture et d'exposition aux risques

actions et de taux.

Aux dépôts inférieurs à 1 an jusqu'à 20% de l'actif net auprès du même émetteur.

Otea Capital a mandaté la société SMJ Courtage et Conseils Financiers pour fournir des recommandations générales d'allocation parmi les différents marchés éligibles à la stratégie d'investissement du FCP. Le conseiller ne recommandera pas d'instrument financier précisément identifié. A ce titre, SMJ Courtage et Conseils Financiers ne délivrera pas un service de conseil en investissement tel que défini à l'article L321-1 du Code Monétaire et Financier.

Des comités sont tenus sur base mensuelle avec le conseiller.

Le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions d'investissements pour le compte du FCP, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion.

FCP de capitalisation

Le fonds pourra être exposé, à hauteur de 20%, à un risque de change qui ne sera pas couvert de façon systématique par le gérant.

Utilisation possible d'instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition, dans la limite d'exposition de 100% de l'actif sans rechercher de surexposition à l'une des classes d'actifs.

La VL est hebdomadaire chaque lundi.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées la veille du jour d'établissement de la VL jusqu'à 12.00 (heure Paris) auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine VL.

Investisseurs de détails visés

Ce fonds s'adresse aux investisseurs souhaitant bénéficier des opportunités de marchés au travers d'une gestion diversifiée des actifs, en recherchant de la performance sur les marchés actions et/ou sur les marchés de taux et/ou sur les devises.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CACEIS BANK.

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Otea Capital à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 390 €	5 380 €
	Rendement annuel moyen	-36.11 %	-11.67 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 930 €
	Rendement annuel moyen	-15.92 %	-0.14 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 600 €	13 050 €
	Rendement annuel moyen	+5.97 %	5.66 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 400 €	15 430 €
	Rendement annuel moyen	+34.03 %	+9.79 %

impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de référence du fonds, à savoir 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis. Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2021 et décembre 2024. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre juillet 2018 et juillet 2023. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	356 €	2 519 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.56%	3.76% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.43% avant déduction des coûts et de 5.66% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3.55% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 356
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 1
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence.	EUR 0*

*Les commissions liées aux résultats représentent des coûts accessoires prélevés sous certaines

* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée principalement par une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 49, Avenue d'Iena – 75116 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://otea-capital.fr/gestion-collective/>

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Aucun n'évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Les informations ci-dessous sont présentées sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Parts	Actifs	Valeur Liquidative	Performance*
Part R	5,77 m€	1037,59	1,88%

*Les performances sont celles de l'exercice allant 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Souscriptions et rachats en montant :

Souscriptions	Rachats	Net
1,8 m€	-0,4 m€	1,2 m€

L'actif net du fonds s'établit à € 5,77 millions à la clôture.

Pour rappel, SMJ SELECTION est géré de façon discrétionnaire via une exposition aux marchés actions (0% - 70%) et de taux (0% - 100%).

Environnement économique

C'est un scénario idéal pour les actifs risqués qui s'est déroulé en 2024 combinant ainsi une activité économique résiliente tirée par la dynamique américaine et la poursuite de la désinflation permettant aux banques centrales d'amorcer la baisse des taux d'intérêt directeurs.

Ainsi 2024 a été une nouvelle année faste pour les bourses américaines dynamisées par la solidité de la croissance économique US, des bénéfices toujours en progression et l'anticipation favorable d'un renversement du cycle monétaire du FED (100pb de baisse des Fed Funds au deuxième semestre). En fin de période, l'élection de Donald Trump a enfiévré la hausse des marchés qui ont joué la déréglementation et les baisses d'impôt du programme républicain à venir en 2025. Sur l'année, le Dow Jones gagne ainsi +12,88% et le S&P500 +23,31%. Le Nasdaq caracole en tête avec une hausse de +29% dopé par les 7 « magnifiques » : Tesla +62,52%, Nvidia +171,25%, Meta +65,4%, Microsoft +12,93%, Apple +30,7%, Amazon +44,39%, Alphabet +35,5%. Si la progression des bénéfices a globalement constitué un important soutien au marché, c'est principalement le multiplicateur d'investissement dans la technologie et le développement de l'intelligence artificielle générative qui a guidé le sentiment des investisseurs en 2024. Les leaders de ce secteur (semi-conducteurs) et ceux qui en bénéficient directement (data centers, fournisseurs d'électricité) ont été recherchés.

En Europe, l'année a été également favorable pour les bourses mais il y a eu, cependant, une forte disparité entre les performances des différents marchés européens. En 2024, le DAX30 allemand a progressé de +18,85%, malgré des défis structurels persistants dans son économie et une crise politique majeure en fin d'année. Le bon comportement des valeurs financières a largement compensé le recul des constructeurs automobile. Les marchés d'Europe du Sud ont bénéficié également du dynamisme du secteur banque-assurance, avec des hausses significatives pour le MIB italien +12,63% et l'Ibex35 espagnol +14,78%. L'Italie est le premier bénéficiaire du plan de relance européen NextGenerationEU, tandis que l'économie espagnole a montré une bonne résilience, enregistrant une croissance du PIB supérieure à 3%, grâce au retour du tourisme et à une consommation des ménages robuste. En revanche, le CAC40 a reculé de 2,15%, affecté par l'incertitude politique nationale française et, indirectement, par les inquiétudes liées à l'économie chinoise qui ont impacté notamment le secteur du luxe. Les banques françaises, pénalisées par les taux fixes, affichent des performances moins brillantes par rapport à leurs pairs européens.

Au point de vue des taux d'intérêt souverains, en 2024, l'écart entre taux courts et taux longs des courbes américaines et européennes des rendements s'est accru. Le début du cycle de baisse des taux d'intérêt directeurs aux Etats-Unis et en Zone Euro a entraîné les taux courts à la baisse. De plus, aux Etats-Unis, la poussée du point mort d'inflation à 10 ans et la hausse de la prime de terme en lien avec le retour de Trump

à la Maison Blanche, a entraîné le taux 10 ans à la hausse, contaminant dans son sillage les taux longs européens. Au total, le spread 10 ans/2 ans américain termine l'année à + 33 pbs contre - 37 pbs au 29/12/2023 (respectivement, spread allemand à + 29 pbs contre - 38 pbs il y a un an).

Stratégie d'investissement

Au début de l'année, les investissements sur les actions représentent ~10%, le reste se répartissant entre les fonds monétaires (32%), les fonds d'allocation (31%) les obligations d'état (24%). La part actions a été augmentée à 16% en renforçant l'exposition aux petites et moyennes capitalisations avec les acquisitions des fonds Galileo et Independence Europe Small.

Les meilleurs contributeurs à la performance sont :

✓ Rothschild & Co Valor - C EUR	+0,61%
✓ OAT 1,75 % 25 NOVEMBRE 2024	+0,50%
✓ Lazard Euro Short Term Money Market C	+0,46%

Inversement, les investissements suivants pénalisent la performance :

✓ BDL Rempart I	-0,11%
✓ Mandarin Global Target 2023	-0,01%
✓ Agora Actions Euro – R1	-0,01%

Au 31/12/2024, l'allocation est demeurée relativement prudente avec une poche de 35% sur des stratégies flexibles. Le solde se répartie comme suit :

✓ Monétaire	27%
✓ Crédit	18,4%
✓ Actions	16%

Objectif et Perspectives

En 2025, la mise en œuvre de la politique économique de la nouvelle administration sera à surveiller, en particulier sur le sujet clé des barrières douanières qui pourraient avoir un impact important sur le commerce mondial et sur l'inflation américaine. Dans l'intervalle, en Zone Euro, l'urgence sera au redémarrage plus robuste de la consommation des ménages. L'éventualité d'un accord de paix en Ukraine pourrait également tirer le Vieux Continent du marasme. Enfin, en Chine, un plan de relance et des nouveaux objectifs économiques seront dévoilés à l'issue de la troisième session annuelle de la 14^{ème} Assemblée Populaire Nationale qui débutera le 5 mars.

Certains facteurs défavorables comme les tensions géopolitiques ou l'accroissement des endettements publics sont à surveiller, tout comme l'intensification des tensions commerciales et du protectionnisme qui pourraient perturber le commerce mondial, un puissant moteur de croissance. Ainsi, il importera de garder cette année une allocation sélective et bien diversifiée afin d'optimiser le rendement et le risque du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE 1.75% 25-11-24		1 000 000,00
UBS LUX MONEY MARKET FUND EUR P ACC	172 316,00	
MANDARINE FUNDS SICAV - GLOBAL TARGET 2030 I	153 754,80	
AGILIS C	139 416,00	
Octo Credit Value C	118 681,00	
GALILEO MIDCAP PART C	89 211,00	
CARMIGNAC SECURITE PART CSC - AW EUR ACC	46 946,50	
INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE A (C)	29 700,00	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCÉDURE DE CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

OTEA Capital a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Les principaux critères pour la sélection et l'évaluation des intermédiaires sont l'accès à la recherche, le coût de l'intermédiation, la qualité de l'exécution, la qualité du traitement administratif, et la notoriété.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE

Le programme de contrôle réalisé au cours de l'exercice 2024 n'a décelé aucun dysfonctionnement grave nécessitant d'action immédiate.

Les quelques recommandations émises lors des contrôles de deuxième niveau seront toutes été appliquées. Conformément à l'article 313-2 du RG AMF, pour que le dispositif de contrôle soit « efficace » et « effectué de manière indépendante », la SGP doit prendre en compte et appliquer le plus grand nombre des recommandations émises à partir du moment où elle les accepte, ce qui a été le cas sur l'exercice 2024.

POLITIQUE DES DROITS DE VOTE

La préservation des intérêts des actionnaires de l'émetteur concerné, et par conséquent, celui des souscripteurs du FCP, est la principale motivation pour l'exercice des droits de vote.

OTEA Capital utilise ISS Governance Services pour leurs recommandations de vote aux assemblées générales. OTEA Capital accepte a priori leur recommandation de vote. Cependant, OTEA Capital conserve la possibilité de les modifier en cas de désaccord avec les recommandations.

SMJ Sélection est essentiellement investi en OPC.

OTEA Capital s'est engagé à respecter les Principes pour des Investissements Responsables, avec la signature de ces « PRI ».

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

La démarche ESG d'Otea Capital

Otea Capital est une société de gestion entrepreneuriale dont la philosophie d'investissement repose sur des principes de long terme et une analyse approfondie des entreprises. Cela nous a donc semblé être dans la continuité de notre développement que de mettre en place une intégration des critères ESG dans notre processus alors que nous sommes convaincus de l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Prendre en compte les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), dans le processus de gestion, permet d'améliorer la connaissance des sociétés en regardant au-delà des chiffres : politique de ressources humaines, formation des collaborateurs, conditions de travail, relations avec les clients, traitement et relations avec les fournisseurs, l'impact sur l'environnement, la biodiversité, la pollution, connaissance des nouvelles réglementations, détection des opportunités de développement, meilleure anticipation des risques. Nous

pensons donc que l'analyse des critères ESG aide à mieux évaluer l'entreprise et à mieux mesurer le risque des investissements ainsi que les opportunités.

Notre démarche repose sur une politique d'exclusion, puis une intégration ESG via notre modèle de notation interne. Toute société investie dans les fonds actions SFDR 8 passe au crible de notre modèle d'analyse ESG interne. Dans notre approche ESG, nous tenons à associer l'expertise extra-financière aux analyses stratégique, économique et financière, afin d'assurer une vision aussi complète que possible des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Concrètement, les gérants engagent un dialogue sur les sujets ESG : lors de leurs rencontres avec les dirigeants, en amont des Assemblées Générales, lorsque des points d'amélioration ont été identifiés. Un rapport est publié annuellement, qui détaille les sujets sur lesquels un suivi a été mis en place et les progrès réalisés (rapport PRI). Otea Capital fait partie signataires des PRI en France depuis octobre 2021.

REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR):

Les investissements sous-jacents ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération des collaborateurs d'OTEA Capital est élaborée et tenue à jour par ses deux dirigeants. Elle concerne tous les collaborateurs et couvre l'ensemble des rémunérations. Elle respecte les principes auxquels OTEA Capital est soumis au titre des agréments reçus. OTEA Capital se place sous le principe de proportionnalité en prenant en compte la taille de la société, son organisation interne ainsi que la nature et la complexité de ses activités. Elle n'encourage pas à la prise de risque.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel sur l'exercice 2024 :

Le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables et les indemnités de fin de contrat) versées par OTEA Capital à l'ensemble de son personnel (soit 9 personnes bénéficiaires en 2024) s'est élevé à 1 239,8 keur (coût société).

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de la société de gestion :

OTEA Capital

25 rue Quentin Bauchart

75008 PARIS

Tél : +33 (0)9 73 87 02 73

www.otea-capital.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

SMJ SÉLECTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OTEA CAPITAL
58, rue Pierre Charron
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SMJ SÉLECTION relatifs à l'exercice de 16 mois et 11 jours clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 16/08/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



SMJ SÉLECTION

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels au 31 décembre 2024 sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03. Le règlement ANC n° 2020-07 prévoit qu'il est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2023. Or le fonds ayant été créé le 16/08/2023, les comptes annuels auraient dû être présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



SMJ SÉLECTION

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.06.20 18:14:09 +0200



6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5 535 669,30
OPCVM	5 535 669,30
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	5 535 669,30
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Comptes financiers	248 457,49
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	248 457,49
Total de l'actif I+II	5 784 126,79

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	5 590 754,88
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	180 841,15
Capitaux propres I	5 771 596,03
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	5 771 596,03
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	12 530,76
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	12 530,76
Total Passifs : I+II+III+IV	5 784 126,79

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	36 000,00
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	5 451,52
Sous-total produits sur opérations financières	41 451,52
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-4,40
Sous-total charges sur opérations financières	-4,40
Total revenus financiers nets (A)	41 447,12
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-152 837,53
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-152 837,53
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-111 390,41
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	7 274,31
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-104 116,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	4 219,18
Frais de transactions externes et frais de cession	-60,00
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 159,18
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	0,08
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	4 159,26

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	281 007,05
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	281 007,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-209,06
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	280 797,99
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	180 841,15

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis, au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une exposition aux marchés d'actions et de taux.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2024
Actif net Global en EUR	5 771 596,03
Part SMJ SÉLECTION R en EUR	
Actif net	5 771 596,03
Nombre de titres	5 562,5000
Valeur liquidative unitaire	1 037,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,74
Capitalisation unitaire sur revenu	-18,71

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 31 décembre 2024 a une durée exceptionnelle de 16 mois et 11 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes d'évaluation et modalités pratiques

Sauf précisé, tous les instruments sont valorisés sur la base du jour de la valeur liquidative, heure de Paris.

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé sont évaluées au cours de clôture.

Les actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sur la base de cours disponibles auprès de contributeurs, ou à défaut sur la base d'une modélisation effectuée par la Société de Gestion.

Actions et Parts d'OPC ou fonds d'investissement

Les actions ou parts d'OPC ou fonds d'investissement sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue (officielle ou estimée).

ETF/Trackers

Les ETF/Trackers sont évalués au cours de clôture.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations, valeurs assimilées et les obligations convertibles, sont évaluées au dernier cours coté mid. Les obligations convertibles sont évaluées au dernier cours coté mid.

Les titres de créances négociables sont évalués selon les méthodes suivantes :

- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois et dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à 3 mois sont évalués au dernier cours connu reçu de contributeurs.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois, mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois, sont évalués en linéarisant, sur la durée de vie résiduelle, la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en linéarisant, sur la durée de vie résiduelle, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.

Les titres de créances pour lesquels un cours n'est pas disponible auprès de contributeurs sont évalués sur la base d'une modélisation effectuée par la Société de Gestion.

En application du principe de prudence, ces évaluations peuvent être corrigées du risque émetteur ou de liquidité.

Le détail des contributeurs de cours sélectionnés est précisé dans un « Pricing Sheet Agreement » défini entre le valorisateur et la Société de Gestion.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes et conditionnels (hors contrats sur devises) sont valorisés au cours de compensation.

Les contrats à terme fermes et conditionnels sur devises sont valorisés au cours de 17h00.

Swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Toutefois, en cas d'échange financier adossé, l'ensemble, composé du titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, fait l'objet d'une évaluation globale.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la valorisation sont évalués au cours de 17h00.

Change à Terme

Les contrats sont évalués au cours de 17h00.

Dépôts

Les dépôts à terme sont évalués à leur valeur contractuelle.

En application du principe de prudence, ces évaluations peuvent être corrigées du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts sont évalués à leur valeur contractuelle.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à recevoir calculés prorata temporis.

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à payer calculés prorata temporis.

Les créances représentatives de titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Les titres empruntés ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés sont évalués à la valeur de marché des titres concernés majorée de la rémunération calculée prorata temporis.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

MECANISME DU SWING PRICING

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif); l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (service de réception et de transmission d'ordres, service d'exécution d'ordres, services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie Frais du DICI

	FRAIS FACTURES à l'OPCVM	ASSIETTE	TAUX BAREME
1	Frais de gestion financière	Actif net	Parts R et C : 2.00 % TTC Taux maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services ✓ Frais d'enregistrement et de référencement des fonds ✓ Frais d'information clients et distributeurs ✓ Frais de données ✓ Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité <ul style="list-style-type: none"> o CAC o Dépositaire o Teneur de compte o Frais d'audit o Frais juridique propre à l'OPC ✓ Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings régulateurs	Actif net	0.20 % TTC Taux maximum
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2.00 % TTC Taux maximum
4	Commissions de mouvements	Prélèvement sur chaque transaction	
	- Société de gestion		Néant
	- Dépositaire		5€ (France, Belgique, Pays-Bas) 10€ (Clearstream / Euroclear Bank) 15 € (valeurs étrangères : Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suisse, Espagne, Italie, Irlande, Portugal, Suède, Finlande, Norvège, GB, USA, Japon, Canada)
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts R et C : 20%TTC de la surperformance du FCP par rapport à celle de son indicateur de référence composite de 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis avec High Water Mark (1)

(1) La performance de référence pour le calcul de la surperformance est nette de frais de gestion.

Frais de performance

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit :
 La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Indicateur de référence et proportion :

L'indicateur de référence est un indicateur composite : 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro- Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis.
La commission de surperformance correspond à 20% TTC de la surperformance de la part par rapport à l'indicateur.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date.

Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ». Cette période est fixée à 5 ans.

Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance. Une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2024.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation mais la VL est inférieure au niveau de High Water Mark (dernière VL de clôture d'exercice sur laquelle des commissions de surperformance ont été perçues). Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et supérieure au niveau de High Water Mark, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SMJ SÉLECTION R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	6 224 881,37
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-627 061,16
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-111 390,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 159,18
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	281 007,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	5 771 596,03

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SMJ SÉLECTION R		
Parts souscrites durant l'exercice	6 177,0000	6 224 881,37
Parts rachetées durant l'exercice	-614,5000	-627 061,16
Solde net des souscriptions/rachats	5 562,5000	5 597 820,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 562,5000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SMJ SÉLECTION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SMJ SÉLECTION R FR001400H0W0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 771 596,03	5 562,5000	1 037,59

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	248,46				248,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					248,46

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	248,46						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	248,46						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p> Collatéral espèces</p> <p> Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p> Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011790492	BDL REMPART PART I	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	Fonds / Diversifiés	France	EUR	228 195,00
FR0010149120	CARMIGNAC SECURITE PART CSC - AW EUR ACC	Carmignac Gestion	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	206 517,30
FR001400KCR8	HUGAU OBLI 2028 C	HUGAU GESTION SAS	Fonds / Obligations	France	EUR	229 350,00
LU1832174962	INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE A (C)	INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	181 260,00
FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	Lazard Frères Gestion SAS	Monétaire Euro	France	EUR	699 035,70
LU1373287983	VALBOA EXCLUSIF C	LBO FRANCE GESTION	Fonds / Diversifiés	Luxembourg	EUR	523 050,00
LU2786374251	MANDARINE FUNDS SICAV - GLOBAL TARGET 2030 I	MANDARINE GESTION	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	153 289,50
LU1116040533	MON F MONOCLE Shs A EUR cap C	MONOCLE ASSET MANAGEMENT	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	790 705,50
FR0013192622	Octo Credit Value C	OCTO ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	France	EUR	474 192,00
FR001400OG83	AGORA ACTIONS EURO R1	OTEA CAPITAL	Fonds / Actions	France	EUR	9 393,00
FR0013482395	GALILEO MIDCAP PART C	OTEA CAPITAL	Fonds / Actions	France	EUR	238 944,00
FR0011033943	AGILIS C	OTEA CAPITAL	Fonds / Diversifiés	France	EUR	697 840,00
FR0011253624	R-CO VALOR C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	241 527,30
LU0006344922	UBS LUX MONEY MARKET FUND EUR P ACC	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Monétaire	Luxembourg	EUR	862 370,00
Total						5 535 669,30

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Frais de gestion fixe	12 530,76
Total des dettes		12 530,76
Total des créances et des dettes		-12 530,76

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SMJ SÉLECTION R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	152 837,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,12
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			946 177,00
	FR0011033943	AGILIS C	697 840,00
	FR001400OG83	AGORA ACTIONS EURO R1	9 393,00
	FR0013482395	GALILEO MIDCAP PART C	238 944,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			946 177,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-104 116,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-104 116,10
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-104 116,10

Part SMJ SÉLECTION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-104 116,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-104 116,10
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-104 116,10
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-104 116,10
Total	-104 116,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	4 159,26
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 159,26
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 159,26

Part SMJ SÉLECTION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	4 159,26
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 159,26
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 159,26
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	4 159,26
Total	4 159,26
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			5 535 669,30	95,91
OPCVM			5 535 669,30	95,91
Gestion collective			5 535 669,30	95,91
AGILIS C	EUR	4 000	697 840,00	12,09
AGORA ACTIONS EURO R1	EUR	100	9 393,00	0,16
BDL REMPART PART I	EUR	1 500	228 195,00	3,95
CARMIGNAC SECURITE PART CSC - AW EUR ACC	EUR	110	206 517,30	3,58
GALILEO MIDCAP PART C	EUR	1 600	238 944,00	4,14
HUGAU OBLI 2028 C	EUR	200	229 350,00	3,97
INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE A (C)	EUR	1 200	181 260,00	3,14
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	330	699 035,70	12,11
MANDARINE FUNDS SICAV - GLOBAL TARGET 2030 I	EUR	150	153 289,50	2,66
MON F MONOCLE Shs A EUR cap C	EUR	410	790 705,50	13,70
Octo Credit Value C	EUR	400	474 192,00	8,22
R-CO VALOR C EUR	EUR	70	241 527,30	4,18
UBS LUX MONEY MARKET FUND EUR P ACC	EUR	1 000	862 370,00	14,95
VALBOA EXCLUSIF C	EUR	250	523 050,00	9,06
Total			5 535 669,30	95,91

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	5 535 669,30
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	248 457,49
Autres passifs (-)	-12 530,76
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	5 771 596,03

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SMJ SÉLECTION R	EUR	5 562,5000	1 037,59

7. ANNEXE(S)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SMJ SELECTION - R (ISIN : FR001400H0W0)

Nom de l'initiateur | Otea Capital

Site internet | <https://www.otea-capital.fr>

Contact | Appelez le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations

Autorité compétente | L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.

Date de production | 31/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée | La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs | L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur la durée de placement recommandée (5 ans), une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis, au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une exposition aux marchés d'actions et de taux. La gestion étant discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer significativement de celle de son indicateur de référence.

Le FCP sera exposé :

De 0 à 70% en actions de sociétés européennes et étrangères en direct et/ou via OPCVM et fonds d'investissements actions, sans contrainte en termes de capitalisation, secteurs d'activités économiques ou de zones géographiques. Les placements en OPCVM, fonds d'investissements et FIA libellés dans une devise autre que celle de référence, seront limités à 50% de l'actif net du FCP. L'exposition maximale du fonds aux pays émergents est 40% et celle aux petites et moyennes capitalisations est 20%.

De 0 à 100% de l'actif net en titres de créance de sociétés européennes ou d'Etats (Europe / Amérique du Nord), autres instruments du marché monétaire et titres obligataires en direct et par l'intermédiaire d'OPCVM et fonds d'investissement de taux et diversifié. Les investissements en titres non notés et/ou non Investment Grade (Titres spéculatifs) seront autorisés dans la limite de 30% de l'actif net. La sensibilité de la partie taux du portefeuille se situera dans une fourchette comprise entre -0 à +10.

De 0 à 100% de l'actif net en OPCVM et fonds d'investissements à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle.

OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale exposés sur les pays émergents jusqu'à de 40% de l'actif net.

OPCVM et fonds d'investissement à vocation générale gérés par OTEA CAPITAL jusqu'à 25 % de l'actif net.

Instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition aux risques actions, taux et change, dans la limite d'un risque global de 100% de l'actif net du fonds.

Marché des changes au travers d'options de change à terme, de gré à gré, sur marché organisé ou réglementé.

Titres intégrant des dérivés : Bons de souscription d'actions (BSA) et certificats (exclusivement dans le cadre d'optimisation des dividendes d'actions étrangères) dans un but de couverture et d'exposition aux risques

actions et de taux.

Aux dépôts inférieurs à 1 an jusqu'à 20% de l'actif net auprès du même émetteur.

Otea Capital a mandaté la société SMJ Courtage et Conseils Financiers pour fournir des recommandations générales d'allocation parmi les différents marchés éligibles à la stratégie d'investissement du FCP. Le conseiller ne recommandera pas d'instrument financier précisément identifié. A ce titre, SMJ Courtage et Conseils Financiers ne délivrera pas un service de conseil en investissement tel que défini à l'article L321-1 du Code Monétaire et Financier.

Des comités sont tenus sur base mensuelle avec le conseiller.

Le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions d'investissements pour le compte du FCP, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion.

FCP de capitalisation

Le fonds pourra être exposé, à hauteur de 20%, à un risque de change qui ne sera pas couvert de façon systématique par le gérant.

Utilisation possible d'instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition, dans la limite d'exposition de 100% de l'actif sans rechercher de surexposition à l'une des classes d'actifs.

La VL est hebdomadaire chaque lundi.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées la veille du jour d'établissement de la VL jusqu'à 12.00 (heure Paris) auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine VL.

Investisseurs de détails visés

Ce fonds s'adresse aux investisseurs souhaitant bénéficier des opportunités de marchés au travers d'une gestion diversifiée des actifs, en recherchant de la performance sur les marchés actions et/ou sur les marchés de taux et/ou sur les devises.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CACEIS BANK.

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Otea Capital à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 390 €	5 380 €
	Rendement annuel moyen	-36.11 %	-11.67 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 930 €
	Rendement annuel moyen	-15.92 %	-0.14 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 600 €	13 050 €
	Rendement annuel moyen	+5.97 %	5.66 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 400 €	15 430 €
	Rendement annuel moyen	+34.03 %	+9.79 %

impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de référence du fonds, à savoir 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis. Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2021 et décembre 2024. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre juillet 2018 et juillet 2023. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	356 €	2 519 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.56%	3.76% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.43% avant déduction des coûts et de 5.66% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0

Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3.55% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 356
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 1

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence.	EUR 0*
---------------------------------	--	--------

*Les commissions liées aux résultats représentent des coûts accessoires prélevés sous certaines

* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée principalement par une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 49, Avenue d'Iena – 75116 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://otea-capital.fr/gestion-collective/>

